

Mesdames, Messieurs, Chers ami(e)s,

Tout d'abord je tiens à remercier pour leur présence,

- Francis MERLO, Président de la région IDF et Président adjoint de la FFESSM,
- Et Jérôme HLADKY, conseiller technique national Jeunesse et sports.

Après 12 années d'activité au sein de notre CODEP, les 8 premières en tant que Trésorier et les 4 dernières comme Président, je prends ma retraite.

A bientôt 74 ans, il faut savoir passer la main, mais qu'elle belle aventure j'ai vécu avec vous qui m'avez toujours soutenu, et cela fait chaud au cœur.

Mon rapport moral sera plus axé sur mon action durant la mandature qui s'achève, que sur cette dernière année car un problème de santé m'a immobilisé chez moi plus de 6 mois, problème presque résolu aujourd'hui après une opération assez délicate.

Pour autant, je pense que 2016 est un bon cru grâce aux bénévoles des différentes commissions et membres du Comité Directeur qui, comme à l'accoutumé, ont bien rempli leurs missions.

Si je fais le bilan de cette mandature, j'ai essayé d'apporter ce que je sais le mieux faire c'est à dire la gestion et malgré quelques incompréhensions sur les méthodes administratives préconisées j'ai, dans l'ensemble, été bien suivi.

Je pense avoir concrétisé les engagements pris auprès de vous lors de mon élection de fin 2012 :

Si je fais un rapide inventaire des tâches effectuées :

- Les modifications statutaires et réglementaires concernant, entre autres, l'adoption du scrutin de liste,
- L'annulation des obligations restrictives pour la création des commissions  
Cela a permis la régularisation de 2 activités antérieurement dites sections : l'Archéologie et la Pêche puis de démarrer 2 nouvelles activités, l'Audio-visuel et le Hockey subaquatique qui deviendront tout à l'heure des « Commissions »
- L'amélioration des outils de communication de notre site internet.  
A l'exception, et je le déplore, je ne suis pas arrivé à mettre en place un réseau social vivant.
- La réactivité dans la transmission des informations fédérales et autres.
- D'une manière générale nous avons assuré l'ensemble des missions confiées par notre Fédération à un Organe Déconcentré Départemental.
- En ce qui concerne, ma présence sur le terrain, hormis ces 6 derniers mois, j'ai assisté :

- ✓ Aux réunions organisées par notre Fédération,
- ✓ Aux différents salons de la plongée
- ✓ Aux Assemblées Générales Nationales et Régionales,
- ✓ Aux réunions du CODIR IDF,
- ✓ Aux réunions d'information organisées par les acteurs de la vie publique de notre département,
- ✓ A certaines manifestations sportives et ou ludiques,

Pour exemple, les championnats de France de NAP, ou, pour la première fois, avons testé des quizz, dont celui créé par Danièle HEBRARD pour la biologie, animation reprise avec succès au salon de la plongée.

Notre département a même fait plus, en apportant à notre fédération des champions et championnes du monde en Apnée et NAP, voir recordman mondial

- Dans la mesure du possible, avec les Présidents des commissions, j'ai pris en charge l'établissement des demandes de subventions, toujours vigilant sur la présentation, sur l'exactitude des informations fournies et surtout sur les délais imposés par nos financeurs. Le résultat est très positif.
- Sur le plan financier, notre Trésorier a rempli sa mission. Nous avons toujours été en situation d'équilibre budgétaire tout en réussissant à satisfaire sans restriction, les budgets demandés par nos commissions.

Vous constaterez, lors de la présentation des comptes qui va vous être commenté par Jérôme MOISSON, que nous laissons une situation financière saine pour nos successeurs, avec plus de 41000 euros de réserves.

- Sur le plan juridique, aidé par Laurent LEBRIS qui a fait le siège du service des associations de la préfecture du Val de Marne, il vous en parlera tout à l'heure, j'ai reconstitué et mis à jour plus de 25 années de désert juridique car nous étions, au début de mon mandat, une association loi 1901 inconnue légalement..

En effet, le seul document attestant de notre existence légale, émanant de la Préfecture du Val de Marne, était daté du 7 Avril 1990 et signé par André TERROCHAIRE Président à l'époque.

Ce fut une tâche ardue que j'ai finalisé cette année et aujourd'hui notre CODEP est à jour de toutes démarches légales.

- J'ai également créé les livres obligatoires qui doivent être tenus par les associations loi de 1901 à savoir :
  - ✓ Le registre des Comptes Rendus du CODIR
  - ✓ Le registre des Procès Verbaux des Assemblées Générales.

Je remettrai demain, entre autres documents, ces livres au nouveau Président lors d'une réunion de passation de pouvoir.

Je profite de cet instant pour lui souhaiter une très bonne réussite dans l'accomplissement de son futur mandat.

Pour terminer ce rapport, je tiens à remercier tout particulièrement :

- André DONZON, notre DD national, merci mon ami d'avoir été mon adjoint, toujours disponible,
- Laurent LEBRIS notre secrétaire et Jérôme MOISSON notre trésorier pour leur efficacité
- Francis MERLO, qui a toujours été de très bon conseil, et a mes cotés dans les moments difficiles de mon mandat. Merci Francis.

Voilà, j'en ai fini, merci de m'avoir supporté (au propre et au figuré), et j'espère laisser l'image d'une personne ayant œuvré dans le bon sens pour notre Fédération.

Le Président  
Jean-Claude MICHAUD